



Angers : axe principal en zone 30

Dans sa politique de ville à 30 – 90% des artères vont passer à 30 km/h d'ici 2014 – et grâce à la mise en place du tram, Angers a mis un axe principal en zone 30.

En effet, le boulevard du Maréchal Foch a été requalifié, il est passé de 4 à 2 voies de circulation motorisée privée. A l'avantage des modes écomobiles. Les 2 voies bus subsistent.

La voie du tram, engazonné, occupe aujourd'hui une grande partie de l'espace !

Les traversées à feux pour les piétons ont été supprimées. Le passage piéton est indiqué par un signal vertical et un changement de revêtement.



L'ancien axe principal est passé en zone 30



Le bd Foch aujourd'hui



Le bd Foch AVANT (2006) : 4 voies de circulation et voies bus
Images archives Google